



Dans ce bulletin:

- DEI-Ghana fait appel à de meilleures mesures pour combattre le trafic d'enfants
- DEI soutient une campagne régionale
- DEI fait une déclaration au Conseil des Droits de l'homme de L'ONU
- Garantir des ressources pour les Droits de l'Enfant

Bienvenus au bulletin de Défense des Enfants International (DEI)

Le Bulletin de DEI a une toute nouvelle apparence! Nous espérons que vous le trouverez plus accessible et plus facile à lire en ligne.

Les articles présentés dans l'édition de ce mois reflètent des perspectives nationales, régionales et internationales. Au niveau national, le premier article met en évidence les initiatives de DEI-Ghana qui traitent du trafic d'enfants et

attirent l'attention sur sa pratique dans le district de Kumasi. Dans l'article suivant, la région latino-américaine de DEI discute sa campagne régionale pour la justice pour mineurs. L'article final fournit des nouvelles et des faits récents au niveau international incluant le Conseil des Droits de l'Homme et le Comité des Droits de l'Enfant.♦

DEI-Ghana fait appel à de meilleures mesures pour combattre le trafic d'enfants

Le DEI-Ghana et le cabinet de recherches Social Research Associates (SRA) ont identifié dix points de destination clés de la traite d'enfants dans la métropole de Kumasi au Ghana.

Le groupe a notamment mis en lumière que les enfants enlevés étaient destinés aux communautés de Sawaba, Bantama Race Course, Adum-Pampaso, Aboabo Number One and Two, Asawasi, Moshie-Zongo, Asafo, Buokrom et Fanti New Town.

L'annonce précède le lancement du projet anti-traffic du DEI-Ghana, entrepris conjointement avec le SRA, qui sera inauguré le 10 octobre 2007 à Kumasi.

S'adressant au Comité contre le Trafic d'Enfants à Kumasi le mardi 18 septembre, le Secrétaire Exécutif du DEI-Ghana, Docteur George Oppong Ampong, a souligné le caractère

envahissant du trafic d'enfants dans le pays en dépit des efforts mis en œuvre pour éduquer les communautés et sensibiliser les populations au problème.

Docteur Oppong a encouragé le Comité à œuvrer de concert pour développer des stratégies de campagne efficaces et des outils spécifiques au contexte afin de résoudre le trafic d'enfants dans la région.

Docteur Oppong a également été intervenant lors d'un atelier de formation sur le trafic d'enfants la semaine dernière destiné à doter les participants des compétences et de l'expertise nécessaires pour combattre le problème à travers des stratégies de sensibilisation et des programmes d'éducation communautaires.♦

Source: myjoyonline.com



Conférences à venir:

Phénomène de
Délinquance
Juvénile:
Nouvelles formes
pénales.
6-7 Nov., 2007
Andalucia,
Espagne

Contact:
andalucia2007@
oijj.org

Reunion
consultative
"L'accès des
jeunes migrants et
réfugiés à la vie
active"

15-16 Oct., 2007

Contact: [http://
alldifferent-
allequal.info/
node/644](http://alldifferent-allequal.info/node/644)

Conférence-
"Researching
Children" 2007

Innsbruck,
Autriche
10-12 Déc., 2007

[www.research-
ingchildren.org](http://www.researchingchildren.org)

Septembre 2007

Vol. 5, No. 10

DEI soutient une campagne régionale *Aucun/e adolescent/e derrière les barreaux: "De meilleures opportunités et mesures alternatives pour leur développement complet"*

En Amérique Latine, les systèmes de justice pour mineurs présentent quelques progrès après l'entrée en vigueur de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE). Dans ce domaine, la nouvelle norme a proposé un changement fondamental: le passage d'un modèle tutélaire à un modèle de justice.

Malgré ceci, il reste énormément de tâches incomplètes pour atteindre des systèmes spécialisés qui fournissent une évolution complète des mineurs. De plus, pendant les dernières années, l'apparition de la conception criminalistique et des tendances de néo-rétributions comme réponse à l'alarme sociale est soulignée, diminuant l'âge de responsabilité pénale et renforçant les sanctions pénales pour les adolescents, occasionnant le développement de mesures répressives sous les politiques de "Main Dure" contre les adolescents et jeunes. C'est une situation qui a représenté un recul dans les progrès atteints dans la région, en matière d'application de la Convention et du respect des droits de l'homme.

Depuis de nombreuses années, Défense des Enfants International (DEI) a réalisé dans la région un vaste travail dans le domaine de la justice pour mineurs, ce qui a permis d'identifier les manques existants et la nécessité de développer davantage de propositions promouvant l'utilisation de mesures alternatives à la privation de la liberté, afin de baisser les niveaux de violence pénale, comme par exemple la justice réparatrice. De plus, le développement d'actions en matière de prévention de la violence au niveau régionale, de sensibilisation, d'information, de défense juridique et d'incidence est requis,

ainsi que l'application de propositions qui contribuent à améliorer, de manière significative, les conditions de vie des mineurs et de leurs familles.

Dans ce contexte, la présentation de la Campagne Régionale "Aucun/e adolescent/e derrière les barreaux: de meilleures opportunités et mesures alternatives pour leur développement complet," mise en place par DEI, s'avère opportune et stratégique, car elle représente un nouvel élément très positif dans les actions qui se réalisent au niveau national et régional, et complète également le projet régional que DEI développe dans la région en matière de justice pour mineurs.

La Campagne Régionale proposée sera la section des Amériques de la Campagne Internationale Aucun Enfant Derrière les Barreaux!, laquelle est coordonnée par DEI Hollande depuis 1995, et en relation étroite avec le Secrétariat International de DEI.

L'objectif principal de la Campagne Internationale Aucun Enfant Derrière les Barreaux!, est de réduire le nombre de mineurs privés de liberté, et promouvoir des stratégies, des mesures alternatives et des Plans d'Action à un niveau national, afin que les adolescents aient de meilleures opportunités pour leur évolution complète, conformément aux articles 37 et 40 de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant, et autres dispositifs internationaux relatifs à ce domaine.

Lors de son développement, de nombreuses activités ont été entreprises, et celle-ci fût prise en charge par le mouvement "Aucun/e adolescent/e derrière les barreaux" à la page 3



Liens:

“Vers une stratégie européenne sur les droits de l’enfant”



APPEL FINAL pour en finir avec la violence contre les enfants!

Septembre 2007

Vol. 5, No. 10

Aucun/e adolescent/e derrière les barreaux (suite de la page 2)

vement international de DEI, réalisant des progrès positifs et des initiatives des sections nationales pour développer des campagnes nationales et régionales en Afrique, Europe et Amérique Latine.

Prenant en considération la réalité du contexte régional en ce qui concerne la population mineure et la justice pour mineurs, pour l’Amérique Latine et les Caraïbes, il a été décidé de se concentrer sur les adolescents et de surnommer la Campagne “Aucun/e adolescent/e derrière les barreaux: de meilleures opportunités et mesures alternatives pour leur développement complet.”

La campagne régionale proposée est principalement une campagne publique qui promeut un programme particulier que mène DEI dans le monde entier et dans la région, où elle considère que la privation de liberté est le dernier recours qui doit s’appliquer, comme l’indiquent les articles 37 et 40 de la Convention relative aux droits de l’enfant.

De cette manière, la campagne développera une variété de stratégies de travail pour la mobilisation, la défense juridique et l’incidence. Elle aura comme référence la CDE, les Règles de Beijing et les Principes Directeurs de Riyad, les Recommandations du Comité des Droits de l’Enfant faites aux Gouvernements de

la région, et l’Observation Générale 10 sur la justice pour mineurs, ainsi que les accords régionaux qui ont été approuvés dans ce domaine.

La Campagne Régionale a pour principal objectif de réduire le nombre d’adolescents en prison, et de promouvoir de meilleures conditions de détention, conformément aux normes internationales de protection des droits de l’homme, à la Convention Relative aux Droits de l’Enfant, et aux dispositifs nationaux et internationaux de la justice pour mineurs, par le biais du développement de la Campagne Régionale “Aucun/e adolescent/e derrière les barreaux : de meilleures opportunités et mesures alternatives pour leur développement complet” en Amérique Latine et aux Caraïbes.

La Campagne sera gérée par la Vice-présidence du Conseil Exécutif International de DEI pour les Amériques, et comptera sur la participation des sections nationales et des membres associés présents dans la région. Une étroite communication sera entretenue avec le Secrétariat International de DEI et avec la Coordination Générale de la Campagne Internationale.♦

Virginia Murillo Herrera
Vice-President, The Americas

DEI fait une déclaration au Conseil des Droits de l’homme de L’ONU sur la Détention Arbitraire des Enfants

Le personnel du Secrétariat International de DEI a participé à la 6ème Session du Conseil des Droits de l’homme des Nations Unies, en livrant une déclaration qui exhortait les membres du Conseil à inclure la détention arbitraire d’enfants comme point spécifique dans le nouveau mandat du Groupe de Travail sur la Détention Arbitraire. La déclara-

tion a été faite en tant que partie du dialogue interactif sur “la révision, la rationalisation et l’amélioration des mandats” su les procédures spéciales pendant la 6ème Session du Conseil des Droits de l’homme de L’ONU.

voir “la Détention Arbitraire des Enfants” à la page 4



Septembre 2007

Vol. 5, No. 10

la Détention Arbitraire des Enfants *(suite de la page 3)*

“La révision de mandats” a été une partie principale du processus de structuration institutionnelle du nouveau Conseil de Droits de l’homme. Tous les États et observateurs impliqués dans le dialogue sur le Groupe de Travail ont soutenu la suite du mandat du Groupe, soulignant son importance comme seul organisme qui travaille directement avec la société civile à travers son mécanisme de plaintes individuelles.

En tant qu’organisations travaillant directement avec des jeunes en détention, plusieurs sections nationales de DEI

sont bien placées pour contribuer à la mission du Groupe de Travail sur la Détention Arbitraire. Cela peut être réalisé en soumettant au Groupe de Travail des plaintes individuelles et des appels urgents pour des cas spécifiques d’enfants arbitrairement détenus. Pour plus d’informations sur ce processus, veuillez aller sur: <http://www.ohchr.org/english/issues/detention/complaints.htm> ou entrer en contact avec le Secrétariat International de DEI.♦

Le Secrétariat International de DEI

Garantir des ressources pour les Droits de l’Enfant

Journée de Débat Général du Comité des Droits de l’Enfant

Le Comité des Droits de l’Enfant a organisé sa journée annuelle de débat générale le 21 septembre 2007. Le thème de cette année invitait les participants à réfléchir sur l’Article 4 de la Convention relative aux Droits de l’Enfant (CDE) - plus particulièrement, la distribution des ressources pour l’accomplissement des droits économiques, sociaux et culturels des enfants.

L’événement a commencé par un discours d’ouverture de la Présidente du Comité des Droits de l’Enfant, Mme Yanghee Lee. Un discours spécial a été alors donné par Mr Kamal Siddiqui, membre du Comité, qui a souligné l’importance de suivre les mécanismes depuis un organe indépendant, de consultations réelles avec les enfants et la collaboration des organisations non gouvernementales et de la société civile. La communication suivante a été faite par un représentant de la Banque mondiale, qui a dit que “les résultats politiques et économiques du manque d’investissements dans la jeunesse sont clairs” et a suggéré la volonté de la Banque de participer à une action col-

lective et à renforcer sa relation avec le Comité. Quelques remarques finales ont été faites par Mr Eibe Riedel, membre du Comité de Droits Économiques, Sociaux et Culturels (CESCR), qui a souligné la nécessité d’un “kit de survie” de base sur les droits que l’on doit fournir (comme l’alimentation et l’éducation de base) mais reconnaît que les modalités de livraison sont spécifiques au contexte et doivent être laissés à chaque État.

Pour le reste de l’après-midi, les participants se sont séparés en deux groupes de travail, l’un s’est concentré sur “les ressources disponibles et leur affectation aux enfants,” et l’autre sur “l’utilisation des ressources dans la mesure maximale.”

Le Président et Directeur de DEI-Argentine, M Norberto Liwski a donné les remarques finales de la journée. Les membres du Secrétariat International de DEI ont aussi suivi l’événement et ont distribué un document concis abordant “l’affectation des ressources dans les systèmes de Justice pour mineurs.”♦

Le Secrétariat International de DEI

www.DCI-is.org



Contributeurs:

DCI-Ghana
Virginia Murillo
Herrera
Julia D'Aloisio

.....

Rédaction:

Julia D'Aloisio
Carlos Pampín
García

.....

Concept:

Abigail Luempert

.....

Traduction:

Marie Dominique
Faye
Rocío Gómez
Zamora
Stephanie Soria
Paula James
Ethel Martinez
Muriel Brochet

.....

Rifat Odeh Kassis
president@dci-is.org

Rebecca Morton
director@dci-is.org

Septembre 2007

Vol. 5, No. 10

Veillez SVP noter que les articles de ce bulletin sont des contributions individuelles des sections nationales de DEI et du Secrétariat International, et en tant que telles, elles ne reflètent pas la position officielle des membres du CEI ou du mouvement dans son ensemble.



International Secretariat
Case postale 88
CH-1211 Geneva 20

Tel: +41 22 734 05 58
Fax: +41 22 740 11 45

communications@dci-is.org

